

APPEL À CANDIDATURES
POUR PROCÉDURE RESTREINTE NEGOCIÉE
TRANSPORT DE PASSAGERS PAR NAVETTES AUTOMOBILES

Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex – Code NUTS : FRF12 - Tél. : 03 89 90 31 11 – Fax : 03 89 90 25 77 – Email : sma@euroairport.com - www.euroairport.com
Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

Communication : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr/>.

La procédure restreinte se décompose en deux phases :

- la première phase est consacrée à la sélection des candidatures, suite à la publication d'un avis de marché ; il est demandé aux opérateurs économiques intéressés de se porter candidats en remettant un dossier de candidature (phase en cours) ;
- la seconde phase ne concerne que les entreprises sélectionnées qui sont les seules habilitées à présenter une offre.

Activité principale : activités aéroportuaires

Type de marché : Marché de services

Lieu d'exécution et de livraison : FRF12 - Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Classification CPV : 6014000-0

Description des prestations : Marché à bons de commande pour la mise en place d'un service de navettes entre les parkings éloignés (Park&Ride F7 en secteur France et S47 en secteur Suisse) et l'aérogare. Montant minimum : 600 K€ HT et montant maximum : 900 K€ HT. Le service sera assuré par des véhicules de 20 places permettant le transport de passagers et de leurs bagages. Les chauffeurs doivent pouvoir parler et comprendre le français et l'allemand. Les navettes fonctionneront uniquement durant les périodes de pointe de trafic (période estivale, congés scolaires français et suisses).

Information sur les lots : Le marché n'est pas divisé en lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations du marché.

Critères d'attribution : Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse. Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères seront énoncés uniquement dans les documents de la consultation.

Durée du marché : 24 mois. Démarrage prévisionnel : Avril 2020

Variantes autorisées : Non

Options : Conformément à l'article 89 de la Directive 2014/25/UE, pendant son exécution, le marché pourra être modifié selon les modalités précisées dans la documentation du marché.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Ne peuvent accéder à un marché de l'Aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations précisées dans la lettre de candidature citée ci-dessous.

Contenu des dossiers de candidature : Fournir une **lettre de candidature et son annexe signée**, unique en cas de groupement, et une **déclaration du candidat** par membre du groupement (documents français DC1 + attestation sur l'honneur et DC2 acceptés), **dûment complétées**, précisant les capacités financières, économiques, techniques et professionnelles du candidat. Ces documents spécifiques à l'Aéroport sont téléchargeables sur le site www.euroairport.com, rubrique " Business & Partenaires, puis Marchés publics, puis Documentation générale". <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/documentation.html>

Justifications à produire par le prestataire : Se référer aux modalités et conditions fixées à l'adresse suivante: www.euroairport.com, rubrique "Business & Partenaires, puis Marchés publics, puis "Conditions d'accès" pour les documents et renseignements à produire. <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/dossier-de-candidature.html>

En cas de recours à la sous-traitance, le candidat produit les documents et informations demandés dans la déclaration du candidat (point F).

Sélection des candidats : Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère financier et économique et disposent des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés.

Cautionnement et garanties demandées : Aucun.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 8 du Cahier des Clauses Générales Produits et Services édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Une entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'une candidature pour un même marché, qu'elle agisse en qualité de membre d'un groupement, de candidat unique, ou de sous-traitant.

En cas de groupement, la forme souhaitée par l'Aéroport est le groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourrait être contraint d'assurer sa transformation pour se conformer à ce souhait sous peine d'élimination de son offre.

Conditions liées au marché : La prestation est réservée à une profession déterminée : Oui. L'entreprise doit être inscrite sur le registre des transporteurs géré par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché : Oui

Type de procédure : Procédure négociée restreinte définie dans les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Le marché est-il couvert par l'accord sur les marchés publics ? Oui.

Modalité de dépôt - Date et heure limites de réception des dossiers de candidature : Les dossiers de candidature sont déposés par voie électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/> en format pdf dans un dossier nommé «navettes + nom du candidat ». Chaque pièce doit faire l'objet d'un fichier distinct et est classée par ordre logique de présentation, sans sous-répertoires. Le nom des fichiers doit comporter au maximum 25 caractères.

Les dates et heure limites de réception sont fixées au **29/10/2019 à 12:00 heures** (heure locale). Les candidats supportent les risques et aléas liés à la transmission, quels qu'ils soient. Les candidatures électroniques dont la fin du téléchargement interviendrait après la date et l'heure limites visées ci-dessus ne sont pas recevables.

Date limite d'envoi du dossier de consultation aux candidats retenus : 29/11/2019

Langues : Les candidatures et offres peuvent être remises en français ou allemand. Le marché définitif sera toutefois établi en français. Les entreprises doivent spécifier par écrit lors de la remise des candidatures si elles souhaitent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites en allemand (seule la version française faisant foi)

Délai minimal de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Modalités d'ouverture des offres : Séance non publique

Marché renouvelable : oui. Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : septembre 2021

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Aéroport de Bâle-Mulhouse - Service Accès&Parkings – M. Jérémy MOSCATO – Tél : 03 89 90 25 87 - E-mail : jmoscato@euroairport.com

Date d'envoi du présent avis au JOUE : 20/09/2019

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 - Fax: +33 3 88 36 44 66 – Email: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis à la publication : 23/09/2019